



DANS CE NUMÉRO

- Page 2 :** Attention aux directions qui s'immiscent dans les PLC, rappel de formation ERHDAA-reconnaissance et des deux journées La classe ouvrière 2024, spécialistes dans plus d'un établissement.
- Page 3 :** Ajustement de l'échelon pour l'année 2024-2025, Coalition contre la haine et campagne de la Fondation Émergence.
- Page 4 :** Retour en photos sur l'activité de recrutement et suivi de la mobilisation des profs pour les CPF.

OBJECTIVATION



Quand on réduit les femmes à leur corps (qui sera observé, mais surtout évalué...), on fait de l'objectivation. Publicités où des bimbo dénuées servent à attiser le désir des hommes, films pornos, pression de regagner sa taille après avoir accouché ou d'avoir un *beach body* pour l'été : les exemples sont nombreux, parfois flagrants, mais souvent plus subtils.

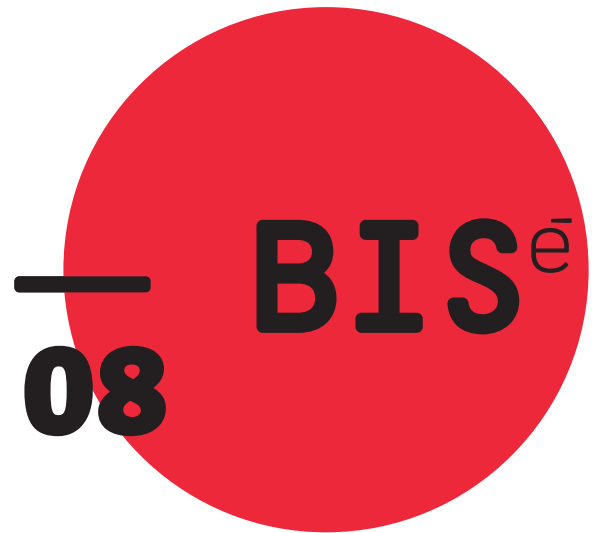
CONSTRUCTION ET DÉLABREMENT

Le *Journal de Montréal* dévoilait, le 7 octobre dernier, que le quart des élèves qui ont bénéficié d'une formation de courte durée rémunérée en construction travaillent actuellement sur les chantiers. Or, l'initiative du gouvernement, qui a débuté en janvier dernier, avait pour objectif de contrer la pénurie de personnel et de recruter, pour l'été 2024, entre 4000 et 5000 personnes pour certains métiers de la construction. Le but n'a manifestement pas été atteint ! Certains élèves se sont vantés de s'être inscrits à la formation pour être en mesure de construire leur cabanon... Comment le gouvernement n'a-t-il pas pu obtenir une garantie que ces élèves travaillent réellement dans l'industrie après leur formation ?

FORMATION DÉNONCÉE

Depuis le début de l'implantation rapide des attestations d'études professionnelles (AEP) mises en place notamment dans le domaine de la construction, l'Alliance n'a cessé de dénoncer cette initiative visant à contrer la pénurie de personnel. Les formations accélérées, bien qu'elles aient pu sembler attrayantes à première vue, sont rarement en phase avec les réalités des métiers techniques et spécialisés. Ces métiers requièrent souvent des compétences profondes et une expérience pratique que de telles formations ne peuvent tout simplement pas offrir en si peu de temps. Ainsi, les travailleurs formés à la hâte ne sont souvent pas suffisamment qualifiés pour répondre aux exigences des employeurs, ce qui alimente un cercle vicieux de sous-performance et de pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Le manque de valorisation de la formation professionnelle par le gouvernement est depuis longtemps un problème récurrent et cette initiative visant à résoudre ce problème par des formations accélérées n'a fait qu'aggraver la situation. En investissant des sommes importantes dans des programmes qui n'ont pas répondu aux besoins réels du marché du travail, le gouvernement a gaspillé des ressources financières précieuses. Ce décalage entre les investissements massifs du gouvernement et les besoins réels du terrain ont montré une absence d'écoute du personnel professionnel directement concerné. En négligeant de consulter les profs et les experts du domaine, le gouvernement a continué de financer ces projets qui, au lieu de renforcer l'économie, ont coûté des millions aux contribuables. Quel beau gaspillage de fonds publics !



AUSTÉRITÉ

Pendant ce temps, étant dans une mauvaise situation financière, le gouvernement prévoit des coupes budgétaires... Le 6 octobre, le ministre Drainville annonçait que des retards seraient à prévoir dans la construction d'écoles.

Les fonds utilisés pour les formations de courte durée auraient très bien pu être investis non seulement dans des formations de qualité, mais aussi dans l'amélioration des infrastructures scolaires publiques, en bien mauvais état depuis trop longtemps dans la région de Montréal.

Nous le savons, les écoles vétustes soulèvent des enjeux de santé et de sécurité au travail, mais aussi d'espace et d'environnement adéquat pour enseigner et apprendre. Or, malgré certaines sommes investies par le gouvernement, les établissements montréalais, grandement désuets, continuent de se dégrader, voire se délabrer. Le gouvernement caquiste n'a pas beaucoup diminué le déficit d'entretien et il n'a pas allégé les procédures administratives pour accélérer les rénovations et les mises en chantiers. Ça demeure un enjeu majeur.

Au lieu de cela, il préfère dilapider les fonds publics dans des projets qui n'apportent aucun résultat concret pour la société québécoise. C'est décourageant. C'est pourquoi nous continuerons à dénoncer de telles situations !



● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente

RAPPEL

LA CLASSE OUVRIÈRE 2024

L'an dernier, Montréal a été le théâtre d'une mobilisation sans égale des enseignantes et enseignants déterminés à améliorer leurs conditions de travail et les conditions d'apprentissage de leurs élèves. Si la grève et les moyens de pression de la dernière négociation ont révélé le côté militant de certains profs, chez d'autres, l'engagement témoigné durant cette période n'a été que la continuité de plusieurs années de militantisme au sein de l'Alliance.

Devant les défis qui se posent à nous, dans le milieu de l'éducation montréalais et plus largement dans la sphère syndicale, nous croyons qu'il convient de réfléchir à nos méthodes et nos façons de faire pour mener à terme nos luttes. C'est suivant cette idée que nous instaurons La classe ouvrière 2024, un événement conçu sur mesure pour les militantes et militants enseignants désireux d'approfondir leurs connaissances et de solidifier leurs actions dans leur milieu.

La classe ouvrière 2024, qui se tiendra sous libération syndicale le 28 novembre en après-midi et le 29 novembre toute la journée, prendra la forme d'ateliers dirigés par Marsha Niemeijer, du regroupement travailiste américain *Labor Notes*. L'ouvrage *Organiser, mobiliser, gagner* d'Alain Savard sera distribué à toutes les personnes participantes en guise de préparation aux journées d'atelier. Ce guide de renouveau syndical, qui

s'avère complémentaire aux ateliers, propose une démarche, étape par étape, pour planifier des actions collectives qui fonctionnent.

Le nombre limité de places nous contraint à privilégier la présence de celles et ceux qui souhaitent avoir une réflexion approfondie sur l'organisation de leur milieu de travail, puis qui souhaitent être des leaders et des acteurs de changement au sein de leur établissement. Ainsi, l'Alliance sélectionnera, parmi les personnes intéressées, celles dont les motivations répondent le plus aux objectifs de La classe ouvrière 2024.

Les personnes intéressées doivent remplir et acheminer ce [formulaire](#) avant 15 h le 21 octobre prochain en prenant soin de détailler leur parcours militant et les raisons qui expliquent leur intérêt à prendre part à La classe ouvrière 2024.

●
Marie Contant, vice-présidente
Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière
Alexis Richard, conseiller



ATTENTION AUX DIRECTIONS QUI TENTENT DE S'IMMISER DANS LA PLC!

L'Alliance a été interpellée relativement à la généreuse offre de certaines directions de remplir un tableau concernant les objets de participation des enseignantes et enseignants prévus à la LIP afin de déterminer si les décisions seront prises en CPEPE ou en rencontre collective. De plus, la direction y demande la signature de la personne déléguée.

L'Alliance recommande à tous les établissements d'adopter une politique locale de consultation (PLC) qui définit les processus de consultation et de participation pour les assemblées syndicales, le Comité de participation des enseignantes et des enseignants aux politiques de l'école (CPEPE), le Comité local de perfectionnement, le Comité-école EREHDAA et le Conseil d'établissement. Nous croyons aussi fermement que les enseignantes et enseignants doivent confier au CPEPE le soin de les représenter pour tous les objets de participation prévus à la LIP mentionnés dans la *Convention collective locale* à l'article 4.2.00 (normes et modalités d'évaluation, moyens retenus pour le projet éducatif, critères relatifs à l'implantation de nouvelles méthodes pédagogiques, etc.) Ainsi, les enseignantes et enseignants s'assurent que ces décisions sont prises de manière démocratique. Les profs doivent aviser la direction dès le début de l'année du mode de fonctionnement choisi.

NE PAS SIGNER!

C'est pourquoi l'Alliance vous conseille vivement de ne pas remplir le tableau proposé par la direction et, surtout, de ne pas le signer. Ces tableaux semblent être une manœuvre de la direction pour s'immiscer dans la démocratie syndicale des équipes enseignantes.

Vous devez aviser votre direction de vos décisions le plus rapidement possible, et ce, après l'assemblée qu'elle aura convoquée pour connaître votre position.

Si vous n'avez toujours pas de politique locale de consultation, voici une raison de plus pour en établir une dans votre établissement. Pour plus d'information, vous pouvez aussi prendre connaissance du document *Savoirs essentiels — Politique locale de consultation* et utiliser le [modèle](#)

proposé par l'Alliance ou encore communiquer avec le [membre du Conseil d'administration](#) responsable de l'animation syndicale de votre établissement.

●
Patrick Trottier, vice-président



SPÉCIALISTES — RENCONTRES COLLECTIVES ET RÉUNIONS DE PARENTS

Nul n'est tenu de participer à plus de 3 rencontres de parents ni à plus de 10 rencontres collectives. Quand une enseignante ou un enseignant spécialiste travaille dans plus d'un établissement, la direction de l'école d'appartenance doit déterminer en coordination avec l'autre direction et après consultation de l'enseignante ou de l'enseignant spécialiste, où et quand sera l'assignation, au plus tard le 15 octobre.

●
Extrait du document *Les Savoirs essentiels — Les spécialistes au primaire*

RAPPEL — FORMATION SYNDICALE — EREHDAA-RECONNAISSANCE

Cette session, avec libération syndicale, se tiendra le **mardi 29 octobre 2024 de 9 h 30 à 15 h 30**, aux bureaux de l'Alliance. Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le vendredi 18 octobre 2024** en utilisant ce [formulaire](#). Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Melissa Hernandez par courriel : formation@alliancesprofs.qc.ca.



●
Marie Contant, vice-présidente
Sébastien Bergeron, conseiller

COALITION CONTRE LA HAINE

Le 2 octobre dernier, le Conseil québécois LGBT a lancé la Coalition contre la haine, à l'occasion de la Journée internationale de la non-violence. Cette coalition, lancée en réponse à la hausse des actes de violence notamment dans les milieux de l'éducation et de la santé, porte trois revendications auprès du gouvernement :

- lancer un plan d'action gouvernemental interministériel pour lutter contre la montée de la haine et de la violence envers les groupes sociaux les plus marginalisés dans notre société ;
- concerter ses actions avec les organismes membres afin de mieux comprendre leurs préoccupations et saisir la réalité du terrain ;
- financer l'action communautaire autonome engagée dans la lutte contre la haine et la violence.

À l'instar de notre organisation, nous vous invitons à joindre la coalition à titre citoyen et à devenir, si ce n'est pas déjà fait, signataire de l'appel *Fin de la complaisance : Agir face à la montée de la haine et de la violence* qui expose les revendications portées par la coalition. Pour ce faire, il suffit de remplir ce formulaire.

Nous vous encourageons aussi à partager sur vos réseaux les publications de la coalition, qui se trouvent sur Facebook, Instagram, LinkedIn et Tik Tok. Une lettre ouverte a été publiée le 2 octobre dans *Le Devoir* expliquant les visées de la coalition. **Une lettre** (qui sera envoyée au premier ministre) et **une motion seront également déposées à l'Assemblée nationale**.



Agissons ensemble !



Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière

NOUVELLE CAMPAGNE DE LA FONDATION ÉMERGENCE

La Fondation Émergence a lancé sa nouvelle campagne *La cyberintimidation LGBTQphobe laisse des marques*. Cette initiative vise à sensibiliser le public aux conséquences dévastatrices de l'intimidation en ligne ciblant les personnes LGBTQ+.

Financé par le programme de soutien financier Ensemble contre l'intimidation du ministère de la Famille du Québec, ce projet de la Fondation Émergence comprend plusieurs outils de sensibilisation qui seront distribués à travers la province. Parmi ces ressources, on retrouve des outils de sensibilisation, telles une **affiche** et des **fiches d'information** sur la cyberintimidation LGBTQphobe. Ces publications seront envoyées sous peu dans les établissements. Vous pouvez également visionner un court-métrage qui présente des témoignages poignants de personnes ayant été victimes de cyberintimidation et qui peut servir de base à une activité pédagogique.

En outre, la Fondation Émergence proposera une formation conçue notamment pour les membres du réseau de l'éducation. Cette formation a pour but d'améliorer la reconnaissance, la prévention et l'intervention face à la cyberintimidation LGBTQphobe, renforçant ainsi la capacité du personnel professionnel à protéger et soutenir les jeunes LGBTQ+. Vous êtes intéressés ? Vous pouvez contacter la fondation par courriel.



L'Alliance encourage vivement toutes les personnes à contribuer à la diffusion de cette campagne essentielle. Vous pouvez jouer un rôle clé dans la sensibilisation à la cyberintimidation LGBTQphobe.



Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière

AJUSTEMENT DE L'ÉCHELON POUR L'ANNÉE 2024-2025

Conformément à l'*Entente nationale*, l'expérience de l'année précédente doit être reconstruite au début de l'année de travail qui suit.

Pour l'année 2024-2025, considérant un problème au niveau du système de paie, certaines personnes n'ont pas vu leur échelon augmenter, malgré l'accumulation nécessaire de l'expérience.

L'Alliance est intervenue auprès du CSSDM qui nous a affirmé que le système de paie a été rectifié, et ce, en date du 26 septembre 2024.

Si vous faites partie des personnes dont le nouvel échelon n'a pas été reconnu en début d'année, vérifiez vos relevés de paie du 26 septembre 2024 ou celui du 10 octobre 2024. Vous devriez voir votre échelon augmenté ainsi qu'une rétroaction du paiement pour les paies précédentes.

Si ce n'est pas le cas, prière de nous contacter afin que nous puissions effectuer un suivi et régler votre situation, individuellement.



Caroline Brodeur, conseillère

La cyberintimidation LGBTQphobe laisse des marques



SUIVI DE LA CAMPAGNE CPF

La campagne de mobilisation pour faire cesser la fermeture des classes à cheminement particulier de formation (CPF) résonne en dehors de Montréal. La lutte menée par les enseignantes et enseignants a suscité l'intérêt des médias nationaux. Elle a aussi eu des échos à l'Assemblée nationale du Québec.

Les membres de l'Alliance ont fait 22 jours de grève afin d'améliorer la composition de la classe. Ils ne laisseront pas le CSSDM et sa vision bien à lui de la réussite ravager davantage les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions d'enseignement des profs.

Les demandes des profs sont claires : l'instauration d'un moratoire sur la fermeture des classes de type CPF au secondaire et la création d'un comité paritaire pour établir les critères d'admission aux classes CPF. Une pétition circule actuellement. Celle-ci a reçu l'appui unanime des collègues dans certains établissements de Montréal alors que dans d'autres, le taux de signataires dépasse la barre du 90 %. Joignez votre voix et opposez-vous aux fermetures drastiques de classes imposées par le CSSDM.



● **Marie Contant, vice-présidente**
Alexis Richard, conseiller
Source : [Moratoire Fermetures](#)



Photos : Alliance

RETOUR SUR LA MATINÉE DE RENOUVEAU SYNDICAL

Notre organisation peut miser sur des membres informés, proactifs et présents pour défendre l'école publique. Cet engagement est grandement attribuable au leadership qu'exercent les personnes déléguées au sein de leurs établissements respectifs. Le rôle de la personne déléguée est parfois mal compris, ce qui peut freiner l'élan des profs voulant se porter volontaires.

Dans un objectif de recruter de nouvelles personnes déléguées, nous avons cru bon tenir une séance d'information sur le rôle qui est associé à cette fonction syndicale. Ainsi, une matinée de renouveau syndical s'est tenue, le mardi 8 octobre dernier à la Plaza Antique, en marge de l'Assemblée de personnes déléguées.

La séance a su, pour plusieurs, démythifier le rôle de la personne déléguée. Elle a même permis à l'Alliance de recruter, parmi les personnes présentes, quelques nouvelles personnes déléguées ! Un grand merci aux personnes déléguées d'expérience qui étaient présentes pour le généreux partage d'expertise. Le Conseil d'administration réfléchit déjà à la tenue d'un prochain événement de la sorte.



● **Sue Bradley, vice-présidente**
Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière
Alexis Richard, conseiller



Photos : Alliance

